

COLLISIONS IMPLIQUANT LES TRACTEURS ET AUTRES MACHINERIES AGRICOLES

Ce texte est extrait de : Burigusa G., Girard S.A., Gagné M., Maurice P. (2011) Avis de santé publique sur la prévention des traumatismes à la ferme au Québec. Institut national de santé publique du Québec.

Décès attribuables à une collision avec une machine agricole ou un tracteur

Un nombre important de décès est attribuable à des collisions sur la route impliquant de la machinerie agricole ou encore des animaux de ferme, alors que la personne blessée peut être un utilisateur de la route sans lien direct avec le monde agricole. Entre 1989 et 2003, 67 décès reliés au milieu agricole sont survenus sur les routes québécoises, parmi lesquels 58 sont directement attribuables à une collision avec une machine agricole¹. Les automobilistes et des motocyclistes sans lien avec le monde agricole représentaient 72 % de ces décès¹. De manière générale, la collision survenait à la suite d'une manœuvre impliquant un virage à gauche de l'opérateur d'une machinerie agricole tournant dans l'entrée de la ferme ou un champ¹. Un manque de visibilité en raison de la signalisation, de l'éclairage ou de la configuration routière a été signalé comme cause possible de ces décès¹. D'ailleurs, ce phénomène est considéré comme alarmant, puisque le nombre de collisions mortelles avec une machine agricole ne diminue pas contrairement à l'ensemble des blessures mortelles reliées au milieu agricole¹. D'autre part, à titre comparatif, les collisions sur la route avec de la machine agricole ont constitué 7 % des accidents mortels liés au milieu agricole au Canada entre 1990 à 2005 avec 130 des 1 769 décès répertoriés². Au Québec, entre 1989 et 2003, ces décès représentent 19 % des traumatismes mortels liés au milieu agricole (58 décès sur 303)¹. Paré et Tran (2009) avancent deux hypothèses pour expliquer cette tendance. D'abord, les terres en culture sont souvent éloignées de la ferme et ensuite, les dimensions de plus en plus imposantes des machines agricoles¹. Enfin, sur les voies publiques en milieu agricole, l'interaction entre la machinerie agricole et les autres utilisateurs de la route peut être problématique, notamment parce que la machinerie agricole se déplace plus lentement que le reste du trafic routier.

Comité de liaison SAAQ-UPA-MTQ

La Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) de même que le ministère des Transports du Québec (MTQ) participent à des activités de prévention dans le secteur agricole. En effet, un Comité de liaison SAAQ-UPA-MTQ, s'intéresse à la cohabitation des véhicules routiers et des véhicules de ferme. Ce Comité s'est donné comme mandat notamment de prendre connaissance de différents problèmes liés à l'utilisation des véhicules agricoles sur la voie publique, de réviser les privilèges et les obligations des producteurs agricoles lorsqu'ils utilisent ces véhicules sur la voie publique et de formuler des recommandations pouvant amener des changements aux lois et règlements.

¹ Paré L et Tran C-D (2009). *Portrait des blessures mortelles reliées au milieu agricole*, Québec, 1989-2003, Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu de Lévis, 69 pages.

² PCSBMA (2008). *Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2005*. Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole. 1-62. 2008. Kingston (Ont), Emergency Medicine and Injury Research, Queen's University.